



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Nord
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
VILLE DE BIOT
EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 30 MARS 2017	FINANCES
N° d'enregistrement 2017 / 20 / 2-01	BUDGET VILLE - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2016

NOMBRE DE MEMBRES						CONVOCATION
En exercice	Quorum	Présents	Représentés	Votants	Absents	
29	15	23	5	28	1	Le 22 mars 2017
Certifié exécutoire compte tenu de :						Le Maire 
L'AFFICHAGE EN MAIRIE Le 18 AVR. 2017		LA TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE Le 14 AVR. 2017		LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE Le 14 AVR. 2017		

L'An deux mille dix-sept, le trente mars, à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Biot, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Madame Guilaine DEBRAS, Maire.

Secrétaire de Séance : Madame Marjorie CHAVENON

ETAIENT PRESENTS

Mme DEBRAS, Maire, M. MAZUET, M. ANASTILE, Mme LEMARCHAND, Mme BRET, M. CHAGNEAU, Mme GIUNIPERO, M. CAMATTE, Mme BROSSET, Adjoint, M. VINCENT, Mme MAURY, M. GUARINO, M. CHAVENON, Mme MADERS, Mme BAES, M. ZEPPA, M. ESSAYIE, M. SABA, M. MERRIEN, Mme CHAVENON, Mme PRADELLI, M. PREVOST, M. DERMIT, Mme SANTAGATA, M. FORTUNÉ, Mme DESCHARENTRES, Mme AUFEUVRE, Mme GIOGLI, M. RUDIO, Conseillers Municipaux.

PROCURATIONS

M. Patrick CHAGNEAU donne procuration à Mme Claire BAES.
M. Luca ZEPPA donne procuration à Mme Nathalie BRET.
M. Baptiste MERRIEN donne procuration à Mme Claudette BROSSET.
M. Philippe PREVOST donne procuration à Mme Sylvie SANTAGATA.
Mme Sophie DESCHARENTRES donne procuration à Mme Nicole PRADELLI.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire se retire et donne la parole à son Premier Adjoint, désigné par le Conseil Municipal pour présider la séance sur la présente délibération.

Madame Véronique LEMARCHAND, 3^{ème} Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, rapporteur, EXPOSE :

Le Compte Administratif 2016 du budget de la Ville laisse apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous un excédent de fonctionnement de 7 691 762,75 € et un solde négatif de la section d'investissement de 3 927 844,64 € soit un résultat global de clôture 3 763 918,11 € :

BUDGET PRINCIPAL						
2016						
Fonctionnement		Investissement		Ensemble		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total opérations exercice	15 584 256,23 €	19 348 186,49 €	7 978 338,92 €	3 804 463,53 €	23 562 595,15 €	23 152 650,02 €
Résultat 2016 (CA/CG)		3 763 930,26 €	4 173 875,39 €		409 945,13 €	
Résultat 2015 reporté		3 927 832,49 €		246 030,75 €		4 173 863,24 €
Résultat cumulé 2016		7 691 762,75 €	3 927 844,64 €			3 763 918,11 €

Il est également donné connaissance de la nature des restes à réaliser pour un montant total de 1 020 371,86 € en dépenses et 322 835,62 € en recettes.

Considérant l'exposé du rapporteur,

Le CONSEIL MUNICIPAL,
OUÏ le RAPPORTEUR en son EXPOSÉ,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
PAR 21 voix POUR
ET 7 voix CONTRE (Madame PRADELLI, Monsieur PRÉVOST, Monsieur DERMIT, Madame SANTAGATA, Monsieur FORTUNÉ, Madame DESCHAINTRÉS, Madame AUFEUVRE)

- DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif.
- RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser qui sont présentés pour un montant de 1 020 371,86 € en dépenses et 322 835,62 € en recettes.
- VOTE ET ARRÊTE les résultats du Compte Administratif 2016 dont la balance générale présente un excédent de fonctionnement de 7 691 762,75 € et un solde négatif de la section d'investissement de 3 927 844,64 € soit un résultat global de clôture de 3 763 918,11 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

FAIT et DÉLIBÉRÉ les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Biot, le 10 avril 2017

Pour Le Maire empêché,



Michel MAZUET
1^{er} Adjoint au Maire

Pièces jointes :

- ☐ Compte Administratif 2016 Budget Ville.
- ☐ L'état des RAR (dépenses et recettes).
- ☐ Rapport de présentation.

RESTE A REALISER

Budget : MAIRIE DE BIOT

Exercice : 2016

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
820	202	2009021	ACCESMETRIE	AD16007101	VISITE DE LA VOIRIE LE 17/11/2016	300.00
820	202	2009021	CITADIA CONSEIL	AD16007401	REVISION DU PLU	6 000.00
820	202	2009021	EUROSUD COMMUNICATION	AD16008501	ANNONCE LEGALE	886.44
020	2031	2009005	ACCESMETRIE	LO15036501P	Elaboration Ad'AP	1 932.00
831	2031	2013003	ANTEA FRANCE	ST16081901	Cotraitant MP pour la création d'un bassin de ré	5 000.00
831	2031	2013003	ANTEA FRANCE	ST16094501	Cotraitant MAPA MO pour la création d'un bassin	7 840.00
822	2031	2015001	CABINET MERLIN	ST15001201P	Avenant n°1 solde	1 050.00
831	2031		CABINET MERLIN	ST16020701	ETUDE HYDRAULIQUE PREALABLE	8 400.00
820	2031	2015005	FONDASOL GEOTECHNIQUE	ST16065701	MISSION GEOTECHNIQUE G4 PARTIELLE	660.00
820	2031	2009024	GEOTECH CONSEILS	AD15006901P	BC 10 2014 2015 devis AD 15 161établissement PA	2 688.00
020	2031	2015001	GEOTECH CONSEILS	UR15008001P	Bc n° 4 2014 2015 cession chemin st JulienAY 71	978.00
020	2031	2015001	GEOTECH CONSEILS	UR15000902P	Cession AY 247 HUSTIN749 chemin de Saint Julien	978.00
811	2031	2014004	GEOTECH CONSEILS	UR15000201P	BC n°2 2014 2015 rédactionacte de cession élar	492.00
820	2031		GEOTECH CONSEILS	UR15000901P	BC n°6 2014 2015 2 dossiers cessions BARTOLETTI	1 578.00
831	2031	2015005	ICTP INGENIERIE CONSULTANTS TP	ST16032801	VALLONS DES COMBES ET DES HORTS	2 400.00
831	2031	2013003	ICTP INGENIERIE CONSULTANTS TP	ST16082001	Titulaire MO pour la création d'un bassin de rét	5 000.00
831	2031	2013003	ICTP INGENIERIE CONSULTANTS TP	ST16094401	Mandatataire MAPA MO pour la création d'un bassin	10 000.00
820	2031	2009024	RECETTE DES FINANCES DE MARSEILL	AD16007901	BACHETTES	5 347.00
820	2031	2015004	SEFAB SARL	AD16-00089	MISSION GEOTECHNIQUE	10 716.00
820	2031	2015005	SOCOTEC	ST16067701	MISSION SPS NIVEAU 2	948.00
020	2031	2009018	SOCOTEC	LO16009301	Mission SPS	4 200.00
020	2031	2009018	SOCOTEC	LO16009401	Mission CT	7 200.00

RESTE A REALISER

Budget : MAIRIE DE BIOT

Exercice : 2016

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
020	2031		SOCOTEC	LO16027401	CT Amiante	5 928.00
820	2031	2015004	SPL SOPHIA	AD16007301	NOTE D'HONORAIRE 02	3 000.00
820	2031	2015004	SPL SOPHIA	AD16007302	CPI - NOTE D'HONORAIRES 01	7 200.00
820	2031	2015004	SPL SOPHIA	AD16007801	ST ELOI	13 800.00
831	2031	2015005	STE D'ETUDES DE GENIE CIVIL TOPO	ST16081601	BC n°4 levé et recolement route et vallon des CI	6 960.00
820	2031	2009024	VOLLENWEIDER GERARD	AD15009901P	Architecte conseil BC n°2 MO Bachettes etude fai	1 040.00
820	20422	2012012	TORDO CORINNE	AD16007701	SUBVENTION FACADES	12 000.00
020	2051		ARPEGE PROGICIEL GESTION POP	IN16005501	Migration de Concerto vers Concerto Opus - 12	17 910.00
020	2051		SICTIAM	IN16011101	Voir détail du PDS ci-joint	500.00
020	2111		CARAVEU RENE	UR16002001	Servitude de tréfonds et cession AD 479	4 200.00
020	2111		CARON SYLVIE	UR16001601	Frais de notaire passage acte servitude de tréfo	1 500.00
020	2111		CARON SYLVIE	UR16001701	Frais de notaire pour achat de terrain CHAPPIS q	1 500.00
020	2111		CARON SYLVIE	UR16001801	Frais établissement acte achat Talus GARRO BC 12	1 500.00
020	2111		CHAPPIS CLAUDE	UR16002101	Prix achat terrain BH 64, 71 à 73, 76, 80 à 84L	1.00
020	2111		GARRO SERGE	UR16001901	Achat talus chemin des Vignasses 650 m2 env BC	4 000.00
213	2183		UGAP	IN16007801	Nouvelle infrastructure téléphonique des écoles	8 206.94
213	2183		UGAP	IN16013501	Acquisition de 3 vidéo projecteurs pour les écol	6 398.65
64	2184		DAILLOT INTERNATIONAL	PE16077601	Diab/ Tables-chaises-meubles	2 910.36
64	2188		CREATION MATHOU JEAN PIERRE	PE16077501	O.B/CUISINIERE JOUETS ENFANTS	1 409.41
64	2188		DARTY ANTIBES	PE16077401	Sono portative	169.99
212	2188		DEMCO	PE16052601	Langevin/castors	102.66
212	2188		MANUTAN COLLECTIVITES	PE16081801	Oliv/Tap/solde fact	18.00

RESTE A REALISER

Budget : MAIRIE DE BIOT

Exercice : 2016

FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
020	2188	2009013	MODERN TELECOM	LO16031301	Groupe electrogene	28 752.00
831	2312	2012007	TAMA TRAVAUX PUBLICS	ST15091301P	Secteur n°1 chemin du plan	20 168.40
831	2312	2012007	TAMA TRAVAUX PUBLICS	ST15091302P	Secteur n°3 vallon de la rine	71 006.88
831	2312	2012007	TAMA TRAVAUX PUBLICS	ST16051301	situation 1606010 PB/KB CHANTIER 15 027TLot 2 t	49 862.40
831	2312	2012007	TAMA TRAVAUX PUBLICS	ST16090401	SUR DEVIS TD161105	3 546.00
30	2313	2009005	CLAIR AMENAGEMENT	LO16031601	Adaptation des portes ADAP	9 552.00
820	2313		CTH INGENIERIE	ST15024601P	PHASE PROJET	4 080.00
020	2313	2015005	EUROP TP ETPE	LO16030601	Réparat* GC&ELEC Alarme Séparateur Hydrocarbure	11 396.40
831	2313	2009013	FINSECUR	ST16-00974	RÉMISSION ENG ST16046001 AVEC CODE PROJET PCS	34 900.32
831	2313	2015005	GROUPEMENT RAZEL BEC / TAMA	ST16066401	Part titulaire travaux de restauration des vall	7 112.08
831	2313	2015005	GROUPEMENT TAMA GARELLI	ST16095001	travaux de reconstruction de murade berges vall	133 434.00
820	2313		LACROIX SIGNALISATION	ST16089001	COUSSINS BERLINOIS	10 206.95
811	2313	2009013	LGC	LO16026201	Electricité	874.24
820	2313	2012009	ORANGE U I P C.A	ST16019201	REPRISE ESTHETIQUE DES CABLES EN FACADE	1 294.80
831	2313	2015005	PETITJEAN PAYSAGE	ST16066201	sous traitant en paiement directtravaux d'enroc	8 691.00
33	2313	2009005	SEALIFT	LO16030201	Mise en conformité	2 886.00
831	2313	2015005	SOCOTEC	ST16067101	BC n°5 lot n°1 contrôle techniqueur "Petavino"	2 028.60
820	2315	2009017	COLAS MIDI MEDITERRANEE	ST16093601	BC n°14 2015 2016 travaux passage des vignasses	35 115.00
811	2315	2009014	COLAS MIDI MEDITERRANEE	ST16084901	Travaux d'enrobés sous traitantMAPA divers trav	5 720.00
811	2315	2009014	EUROP TP ETPE	ST16085001	Part titulaire rte de la mer, ch neuf, Rte de v	66 130.00
820	2315	2015005	GROUPEMENT FIL A PLOMB / SCTP/ P	ST16079101	Lot n°1 - site GARRO tranche fermereprise soutè	78 598.23
820	2315	2015005	GROUPEMENT FIL A PLOMB / SCTP/ P	ST16079501	Lot n°2 site NOVARRO reprise soutènementsuite à	50 843.04

RESTE A REALISER

Budget : MAIRIE DE BIOT

Exercice : 2016

FNCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
820	2315	2015005	GROUPEMENT FIL A PLOMB / SCTP/ P	ST16079601	Lot n°3 site MAGRO reprise soutènementsuite à C	23 930.38
820	2315	2015005	GROUPEMENT FIL A PLOMB / SCTP/ P	ST16079701	Lot 4 Site BAUME reprise soutènementsuite CAT N	425.11
820	2315	2015005	GROUPEMENT FIL A PLOMB / SCTP/ P	ST16079801	Lot n°5 Site Parking Satin JeanReprise soutènem	62 204.51
820	2315	2015005	GROUPEMENT FIL A PLOMB / SCTP/ P	ST16083901	Tranche optionnelle site n°1GARRO lot n°1	85 666.94
213	2315		LGC	ST16071501	Ecole du moulin neuf (entre la cuisine et le rè	1 427.55
820	2315		MORIANI	ST16092301	CIMETIERE DU VILLAGE	2 064.00
820	2315		ORANGE POLE TRAVAUX RHONE MEDITE	ST14005701P	Suppression 2 poteaux 785 ch des issarts	118.80
820	2315		ORANGE POLE TRAVAUX RHONE MEDITE	ST15015601P	Enfouissement cables dossier 60775763 route des	118.80
820	2315		ORANGE U I P C.A	RE01000494P	EFFACEMENT RESEAU	2 227.87
831	2315	2015005	RAZEL-BEC	ST16042801	BC n°1 lot n°3 réparation garde corps bassin de	973.20
820	2315		SNEF COTE D'AZUR	ST16088201	CHEMIN NEUF - LEVENEUR/ST ROCH	13 129.55
820	2315		VEOLIA CIE GENERALE DES EAUX	ST16095101	DEPLACEMENT COMPTEUR	5 871.94
820	2315	2014004	VEOLIA CIE GENERALE DES EAUX	ST14032301P	1655 chemin de saint julien prolongement branc	447.37
833	2315	2009009	VEOLIA CIE GENERALE DES EAUX	ST15035901P	Devis complémentaire au D 04 1268342973 route d	728.80
TOTAL						1 020 371.86

1925

RESTE A REALISER

Budget : MAIRIE DE BIOT

Exercice : 2016

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
831	4582		ALLIANZ ASSURANCES	F116-00661	MUR PETTAVINO	74 947.68
020	4582		HOIRIE FANTON D'ANDON	F116-00603	PÉRIL FANTON D'ANDON	239 560.18
831	4582		PETTAVINO RAYMOND	F116-00662	MUR PETTAVINO	8 327.76
TOTAL						322 835.62



VILLE DE BIOT
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A
LA DÉLIBÉRATION DU 2017/2012-01

[Signature]

PREF 06
14-04-17

COMPTÉ ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL VILLE 2016

NOTE DE PRESENTATION

La Loi du 17 août 2015 prévoit à l'article 98 codifié, article L2313-1 du Cgct, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'examen du compte administratif (CA) vise à constater le niveau d'exécution du budget voté par le Conseil municipal en début d'année, d'arrêter les résultats de l'exercice et examiner l'évolution de la structure budgétaire de notre collectivité.

Il est présenté en deux sections :

□ La Section de Fonctionnement regroupe :

- **En recettes** : toutes celles que la collectivité perçoit issues des impôts et taxes, notamment le produit de trois grands impôts directs locaux (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti), des dotations de l'État dont la dotation globale de fonctionnement (DGF), des compensations de l'intercommunalité (CASA), des recettes sur les prestations de services.
- **En dépenses** : toutes celles nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements).

□ La Section d'Investissement regroupe :

- **En recettes** : Les dotations et subventions de l'État et des collectivités locales, les emprunts, le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement...
- **En dépenses** : le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (études, travaux en cours, acquisitions de terrains,...).

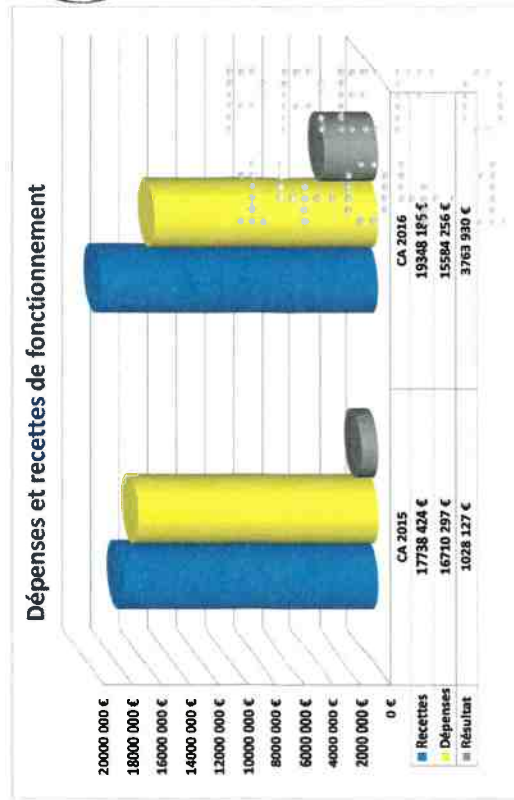
Le tableau des résultats 2016 est présenté ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL						
2016						
	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total opérations exercice	15 984 256,23 €	19 348 185,49 €	7 978 338,92 €	3 804 463,53 €	23 962 595,15 €	23 152 650,02 €
Résultat 2016 (CA/CS)		3 763 930,26 €	4 173 875,39 €		409 945,13 €	
Résultat 2015 reporté		3 927 832,49 €		246 030,75 €		4 173 863,24 €
Résultat cumulé 2016		7 691 762,75 €	3 927 844,64 €			3 763 918,11 €

Les paragraphes suivants détaillent les écritures budgétaires pour l'année 2016 et la comparaison entre les deux derniers exercices : 2015 et 2016.

I- Section de Fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement 2015-2016 :



VILLE DE BIOT
VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A
LA DÉLIBÉRATION DU 2017/2012-01

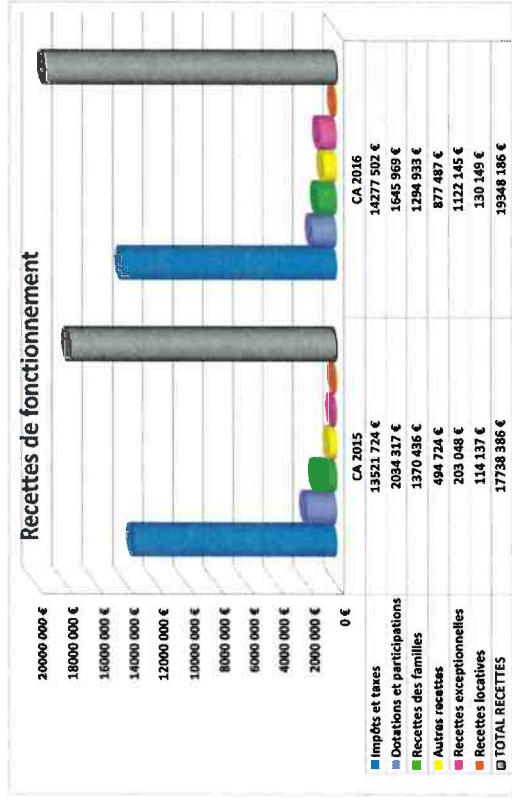
Le résultat de fonctionnement de l'année 2016 est en hausse par rapport aux années précédentes suite à la hausse des recettes (+ 1 609 763 €) et à la baisse des dépenses (- 1 126 040 €).

Après une année 2015 difficile, le résultat de l'année 2016 est en forte hausse conformément aux prévisions du BP 2016. La hausse des recettes est liée principalement aux **événements** suivants :

- Le versement par l'assurance de l'indemnité suite à la catastrophe naturelle du 3 octobre 2015 pour 800 000 €.
- Les bases de la taxe foncière ont progressé sensiblement en 2016 suite à la convention entre la commune, l'Etat et la CASA sur le rattrapage des bases des entreprises de Sophia (une délibération est passée en Conseil Municipal le 14 janvier 2016).
- Il est rappelé que plusieurs événements exceptionnels avaient fortement touché le résultat 2015 (pour un montant de 1 441 794 €) : la résiliation de la Délégation de Services Publics avec Vinci (875 575 €), la catastrophe naturelle du 3 octobre 2015 (257 192 €), l'annulation de titres de taxe de séjour (2006 à 2010) suite au contentieux avec NEMEA (207 373 €), la rectification d'écriture à la demande du Trésorier, concernant le syndicat Sillage (101 654 €).

I- Recettes de fonctionnement

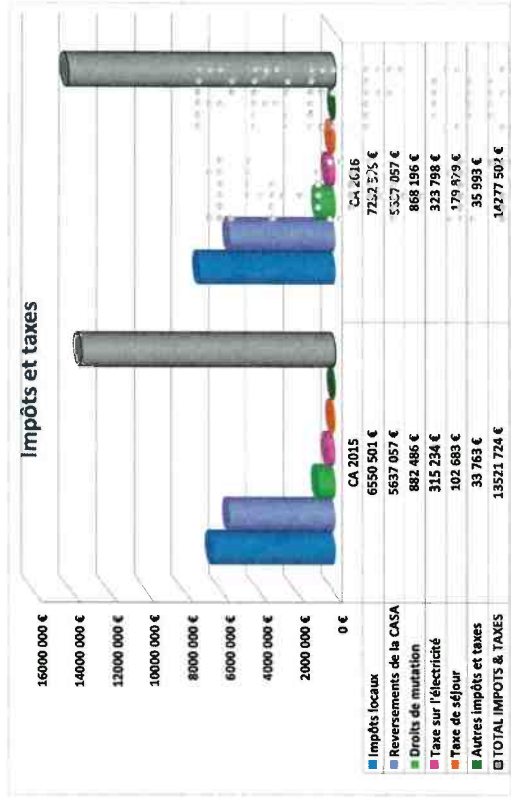
Les recettes (réelles et d'ordre) de fonctionnement 2016 se sont élevées à 19 348 186 €, dont 18 935 335 € de recettes réelles (+ 8 % par rapport à celles réalisées en 2015). **Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 102 %.**



Les impôts et taxes constituent la majorité des recettes de fonctionnement (76% du total des recettes). Ces recettes seront *détaillées ci-après*.

- **Les dotations et participations** incluent principalement les recettes de la Caisse d'Allocation Familiale et du Département pour les crèches et centres de loisirs, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat pour 256 865 €. La baisse entre 2015 et 2016 s'explique principalement par la baisse de la DGF (- 343 513 €).
- **Les recettes des familles** concernent les paiements de la cantine, les activités prévues pendant les Temps d'Activité Périscolaire (TAP), accueil du soir, centres de loisirs et séjours, crèches, activités culturelles proposées par l'Espace des Arts et de la Culture. Ces recettes sont globalement stables d'une année sur l'autre.
- **Les autres recettes** permettent la réaffectation de la masse salariale sur les budgets annexes (assainissement, eau, tourisme et pompes funèbres).
- **Les recettes exceptionnelles** correspondent principalement au versement de l'indemnité d'assurance au titre de la catastrophe naturelle du 3 octobre 2015 pour 800 000 €. Ces recettes sont variables d'une année sur l'autre de par leur nature exceptionnelle.
- **Les recettes locatives** correspondent aux locations de terrain et bâtiments communaux.

Les impôts et taxes sont les suivants :



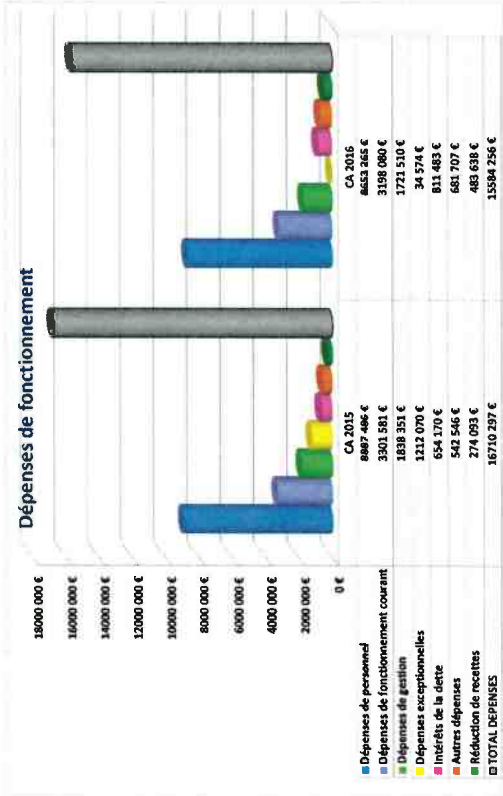
- **Les impôts locaux** incluent la Taxe d'Habitation, la Taxe sur le Foncier Bâti, la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Les taux 2016 sont les suivants :

Taxe	Taux
Taxe d'habitation (TH)	15,2%
Taxe Foncière (TF)	14,0%
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)	12,6%

- **Les reversements de la CASA.** Depuis 2002, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) reverse à la commune le produit de l'ancienne Taxe Professionnelle* prélevé sur les entreprises situées sur son territoire (* aujourd'hui la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE et la Cotisation Foncière des Entreprises - CFE) et la Dotation de Solidarité Communautaire.
- **Les droits de mutation** sont des taxes perçues au titre des mutations à titre onéreux (opérations immobilières)
- **La Taxe sur l'électricité** : Les Taxes Locales sur la Consommation Finale d'Electricité (TLCFE) correspondent aux reversements des différents opérateurs électriques.
- **La Taxe de séjour** est collectée par les hébergeurs biotois (hôtels, chambres d'hôtes, camping...) et reversée à la commune. Un rattrapage a été effectué sur 2016 (le dernier trimestre 2015 n'avait pas été perçu sur l'année 2015).

2- Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses (réelles et d'ordre) de fonctionnement se sont élevées à 15 584 256 € dont 14 902 549 € de dépenses réelles (- 8 % par rapport à celles réalisées en 2015). **Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 98 %.**

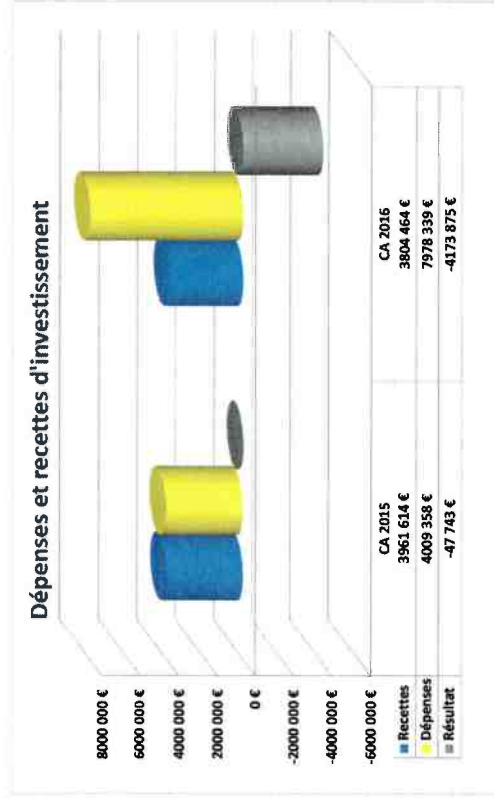


- **Les dépenses de personnel** constituent 56 % des dépenses totales de fonctionnement en 2016 (la commune comptait 226 agents fin 2016 auxquels s'ajoutent les personnes en contrats saisonniers, en contrats pour remplacement ou en contrats aidés). La baisse de la masse salariale, en 2016 par rapport à 2015 fait suite à une négociation avec la CASA : la commune n'avait plus à prendre en charge certains frais de personnel de la médiathèque communautaire (délibération du conseil municipal du 3 mars 2016).
- **Les dépenses de fonctionnement courant** concernent principalement l'entretien des bâtiments, électricité / gaz / eau des bâtiments communaux, alimentation cantines, entretien des espaces verts, ...)
- **Les dépenses de gestion** incluent principalement :
 - la contribution au SDIS (pompiers),
 - les subventions versées aux associations,
 - les contributions versées aux syndicats intercommunaux (Sictiam : informatique, Siaqueba : Brague, SDEG : éclairage public,...),
 - la subvention versée au CCAS de la commune,
 - les dérogations scolaires payées aux communes voisines.
- **Les dépenses exceptionnelles** (voir page 3)
- **Les intérêts de la dette** : ils ont progressé « artificiellement » en 2016 de 157 313 € sous l'effet de la régularisation passée en conseil municipal à hauteur de 178 932 €. Les dépenses retraitées de cet événement sont en baisse de 12 655 €. Par ailleurs, une pénalité de résiliation de 25 313 € a été versée en 2016 dans le cadre de la renégociation d'un emprunt. Cette renégociation va générer une économie de 270 000 € sur la durée du contrat.

- **Les réductions de recettes** sont des prélèvements sur les recettes à double titre :
 - La pénalité SRU : liée aux déficits cumulés de logements sociaux sur la commune (11,54 % en 2015 sur la commune pour les objectifs légaux de 25 %).
 - FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) : il s'agit d'un prélèvement sur les collectivités disposant de ressources les plus dynamiques afin de le reverser aux communes les moins favorisées.
- **Les autres dépenses** correspondent principalement à la dotation aux amortissements qui traduit une dépréciation de certains biens. La dotation aux amortissements constitue une charge non décaissée qui se retrouve également présentée en recettes d'investissement.

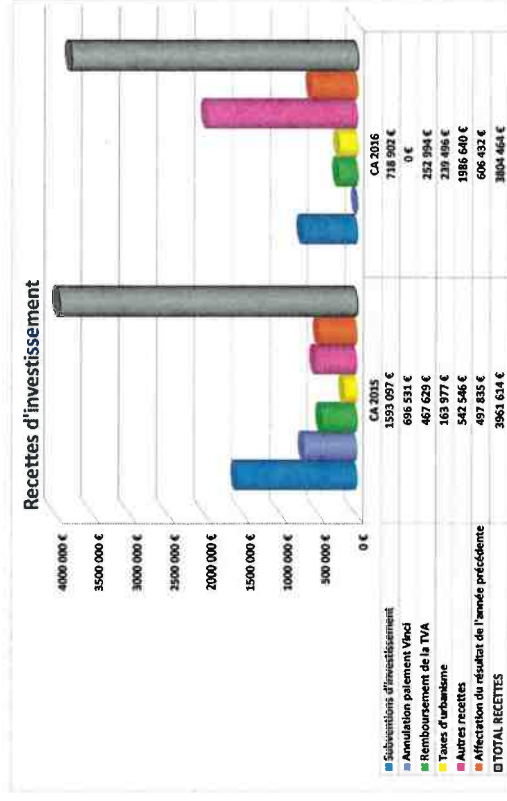
II - Section d'Investissement

Contrairement à la Section de Fonctionnement, la Section d'Investissement est essentiellement composée de dépenses non récurrentes en lien avec les projets d'investissements.



I.- Recettes d'Investissement

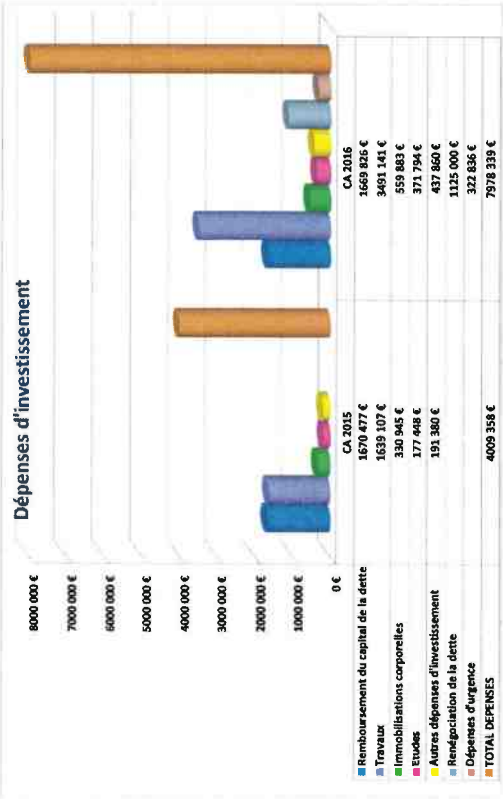
Les recettes (réelles et d'ordre) d'investissement 2016 se sont élevées à 3 804 464 €, dont 3 122 757 € de recettes réelles (- 9 % par rapport à celles réalisées en 2015). **Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 81 %.**



- **Les subventions d'investissement** sont versées par l'Etat, le Département, la Région, la CASA sur les projets d'investissement.
- **Annulation du paiement à Vinci** : la commune avait versé une subvention d'investissement à Vinci. Suite à la résiliation de la Délégation de Service Public, celle-ci a été annulée.
- **Remboursement de la TVA** : La commune obtient le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement payées l'année précédente (il est donc présenté en 2016 le remboursement de la TVA payée en 2015).
- **Les taxes d'urbanisme** correspondent à la Taxe d'Aménagement (taxe qui est due à l'occasion d'opérations de constructions immobilières).
- **Les autres recettes** correspondent à la renégociation de l'emprunt (à hauteur de 1 304 932 €) et la dotation aux amortissements (cf. dépenses de fonctionnement).

2- Dépenses d'Investissement

Les dépenses (réelles et d'ordre) d'investissement se sont élevées à 7 978 339 € dont 7 565 487 € de dépenses réelles (+ 96 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 67 % (hors remboursement du capital de la dette, le taux d'exécution est de 50%).



- Remboursement du capital de la dette : Le remboursement est globalement stable d'une année sur l'autre.
- Travaux, Immobilisations corporelles, Etudes, dépenses d'urgence : les principaux projets réalisés en 2016 figurent au CA 2016 pour les montants suivants :

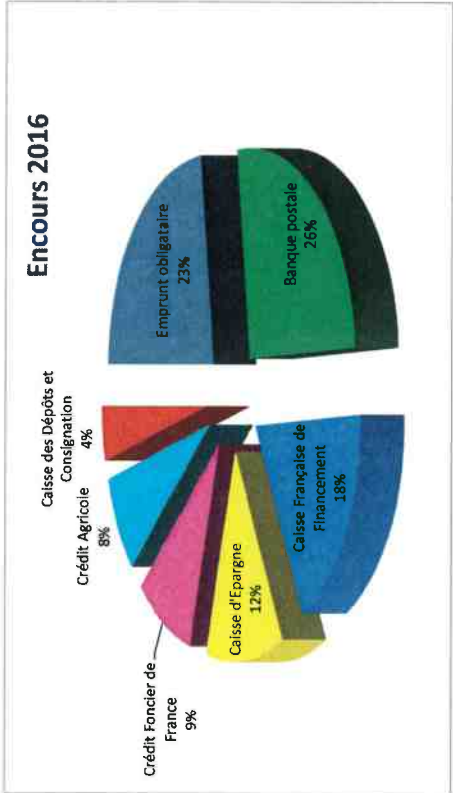
Projet	CA 2016
Catastrophe naturelle 3 octobre 2015	1 977 909 €
Travaux récurrents	651 112 €
Catastrophe naturelle novembre 2011	413 612 €
Travaux d'urgence (suite périls)	322 836 €
Travaux de voirie	281 235 €
Travaux liés au PCS	242 608 €
Acquisition bus communal et véhicules	219 368 €
Bâtiment Office du Tourisme & salle du conseil	150 805 €
ADAP	129 354 €
Travaux sur réseaux Eaux Pluviales	73 975 €

III - L'endettement de la commune

Le montant de l'encours de la dette (stock de dette en tenant compte de l'amortissement de l'emprunt obligataire) s'élève à 12 817 563 € au 31 décembre 2016.

La structure de la dette est sécurisée : essentiellement composée à taux fixe ou taux variable simple.

Les emprunts ont été réalisés auprès de plusieurs banques :



En conclusion, les résultats de clôture 2016 sont les suivants :

Solde 2016 d'exécution de la section d'investissement :	- 4 173 875 €
Résultat d'investissement reporté 2015 :	+ 246 031 €
Solde cumulé de la section d'investissement :	- 3 927 845 €
Résultat de fonctionnement 2016 :	+ 3 763 930 €
Résultat de fonctionnement reporté 2015 :	+ 3 927 832 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	+ 7 691 763 €